

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE  
SUR  
L'Église abbatiale Notre-Dame d'Alet

(Languedoc, Aude)

PAR

V. MORTET

ANCIEN ARCHIVISTE DE L'AUDE  
BIBLIOTHÉCAIRE A LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE



PARIS

CAEN

ALPHONSE PICARD

HENRI DELESQUES

LIBRAIRE

IMPRIMEUR-LIBRAIRE

82, rue Bonaparte

Succ<sup>r</sup> de Le Blanc-Hardel

—  
1898

Document



000005624317

---

---

Extrait du *Bulletin monumental*. — Année 1898.

---

---



# ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

SUR

## L'Église abbatiale Notre-Dame d'Alet

(Languedoc, Aude)

---

### SOMMAIRE.

**Historique.** — Coup d'œil sur l'histoire de l'abbaye d'Alet ; sa fondation, ses privilèges, ses abbés ; le vocable de l'église abbatiale ; incertitude chronologique des dates de sa construction.

**Description de l'église.** — 1<sup>o</sup> *Intérieur* : son plan et ses dimensions ; l'appareil. — L'abside : caractères remarquables de sa décoration et détails intérieurs ; opinions erronées sur l'abside. — La nef et les bas-côtés : les voûtes ; arcades, piliers et colonnes ; comparaison avec Saint-Nazaire de Carcassonne ; galeries, petites rosaces, arcatures et peintures du fond de la nef. — 2<sup>o</sup> *Extérieur* : l'abside à l'extérieur, son ornementation ; comparaison avec divers édifices de la Provence et du Bas-Languedoc, notamment avec les églises Saint-Jacques, Saint-Aphrodise et Sainte-Madeleine de Béziers ; relations artistiques très probables entre Alet et Béziers. — Le transept. — Les deux tours latérales. — Les portes ; sculptures du portail méridional, leur caractère ; les fenêtres et les petites rosaces à l'extérieur.

**Opinions des archéologues** sur l'architecture et sur l'âge de l'église d'Alet ; jugement d'ensemble de Mérimée et de Taylor ; jugement partiel de Viollet-le-Duc et de Quicherat ; silence de Revoil et d'autres archéologues ; appréciation de M. l'abbé Lasserre. — Critique et conclusion.

**Bibliographie.**

## I. — HISTORIQUE.

De même que dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et dans la première partie du XIII<sup>e</sup>, la reconstruction somptueuse des cathédrales témoigne de la puissance spirituelle et temporelle des évêques et des chapitres, de même le grand développement que les établissements religieux avaient pris aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, influa beaucoup sur les constructions monastiques de cette époque. Nous en avons une nouvelle preuve, après tant d'autres, dans l'église abbatiale d'Alet, dont les ruines magnifiques imposent encore aujourd'hui l'admiration aux archéologues ainsi qu'aux visiteurs qui vont les contempler.

La fondation de cette abbaye du Languedoc remonte aux premières années du IX<sup>e</sup> siècle. Ce fut en l'année 813 que Béra, comte de Razès (et non de Barcelone, comme on l'a dit et répété) (1), fonda cette abbaye avec sa femme-Romille. Le nouveau monastère fut placé sous la règle de saint Benoît et soumis à la juridiction directe de l'Église de Rome. Les abbés d'Alet eurent souvent à défendre cette dernière

(1) *Hist. de Languedoc*, nouv. éd., I, 934, en note. Au sujet de cette rectification, voy. A. Molinier, *Notes sur l'hist. de Languedoc*, *ibid.* II, 313. Il ne faut plus confondre désormais Béra, comte de Razès, avec Béra, comte de Barcelone, qui vivait à la même époque.



prérogative; à plusieurs reprises, ils s'adressèrent au Saint-Siège pour solliciter la confirmation solennelle de leurs privilèges et de leurs domaines; ils obtinrent à cet effet des bulles de Pascal II (23 novembre 1116) (1), de Calixte II (19 juin 1119) (2), et plus tard aussi d'Alexandre III (2 mai 1162) (3).

L'abbaye d'Alet était placée sous le vocable de la Vierge. On l'appelait *ecclesia Sanctæ Mariæ* (4), *cœnobium loci Electi* (5), *Electense*, *Beate Marie monasterium* (6). Entre autres reliques, l'église d'Alet en possédait une surtout, qui était, disait-on, un fragment du bois de la sainte Croix, « *lignum dominice*

(1) C'est par erreur que Taylor, dans ses *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* (Languedoc, II, 1<sup>re</sup> part., f. 63), attribue à la fois à Pascal II deux bulles, l'une en 1115 et l'autre en 1119.

(2) *Regesta pontificum romanorum*, de Jaffé, 2<sup>e</sup> éd. de Wattenbach, I (1885), pp. 763 et 783, avec les sources citées pour ces deux bulles.

(3) Même recueil, II, p. 157. — C'est par erreur que l'*Histoire de Languedoc*, nouv. éd., III, p. 822, rapporte cette bulle au 27 mai : voy les sources indiquées dans les *Regesta*, au sujet de ce document pontifical

(4) *Hist. de Languedoc*, Preuves, V, n° CCXI, p. 499; Lasserre, *Recherches historiques sur la ville d'Alet*, 1877, p. 42.

(5) *Ibid.*, et p. 876; Lasserre, *ibid.* — Quant aux formes *Alecta*, *Electa* (voy. Gams, *Ser. ep.*, et le *Dict. histor.* de L. Lallanne, v° Alet), au lieu de celles d'*Alectum* ou bien encore d'*Electum*, elles sont défectueuses et n'auraient pu donner la forme actuelle d'Alet. En ce qui concerne le vocable de cette église, l'abbé Lasserre, curé d'Alet-sur-Aude, emploie couramment l'expression de Notre-Dame d'Alet, dans ses *Recherches historiques*; les nouveaux éditeurs de l'*Histoire de Languedoc* se servent tantôt de cette expression, tantôt de celle de Sainte-Marie d'Alet.

(6) *Ibid.*, V, p. 876.

*Crucis* (1), *mirificum lignum dominicum* (2) ». Cette relique, objet d'une grande vénération, devait attirer de nombreuses offrandes de la part des fidèles et des visiteurs du monastère, et servir à alimenter le trésor de l'église abbatiale.

La liste des abbés d'Alet dont les noms sont connus est relativement assez courte (3), et l'on y relève beaucoup de lacunes pour l'époque du moyen âge. On remarque parmi ces abbés (4), au XI<sup>e</sup> siècle, Grégoire Gérard (1050 et ann. suiv.), et au XII<sup>e</sup> siècle, Raymond I<sup>er</sup>, notamment en 1101 et en 1126, Bernard, en 1162, puis Pons Ameil, qui régit le monastère dès 1167 au moins, et qui mourut en 1197. Ce dernier aurait fait clore la ville d'Alet de murailles et de fossés (5).

Nous n'avons pas à faire ici l'historique de la ville et de l'abbaye d'Alet au moyen âge et pendant les temps modernes. Rappelons seulement avec brièveté, qu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, cette abbaye fut témoin de vives querelles entre l'archevêque et le vicomte de Narbonne (6), et qu'en 1096, elle reçut la visite du pape Urbain II, venant de Carcassonne et de Tou-

(1) *Hist. de Languedoc*, V, Preuves, col. 807 (acte de 1108).

(2) *Hist. de Languedoc*, V, Pr., n<sup>o</sup> CCXI, p. 499; Lasserre, *ouvr. cit.*, p. 42 (texte appartenant au milieu du XI<sup>e</sup> siècle).

(3) *Voy. Lasserre, op. cit.*, ch. VII, p. 41.

(4) *Hist. de Languedoc*, nouv. éd., IV, 422.

(5) *Ibid.* (d'après les Archives de l'abbaye d'Alet) et VI, 158; cf. Lasserre, p. 43.

(6) *Voy. l'Histoire de Languedoc*, nouv. éd., III, p. 325; l'abbé Lasserre, *Recherches historiques sur la ville d'Alet et son ancien diocèse*, p. 41.

*Ib.*, III, 486.



louse, après le concile de Clermont (1), qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, elle fut troublée par de nouveaux actes de violence (2); qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, le siège abbatial d'Alet fut érigé en évêché par le pape Jean XXII (18 février 1318) (3); qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, les guerres de religion qui ravagèrent le Razès (1573-1596) atteignirent gravement la cathédrale et la ville d'Alet (4); que, notamment en 1577, l'église et l'ancien monastère, devenu palais épiscopal, subirent les dévastations des huguenots; qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le siège épiscopal d'Alet fut occupé par l'austère évêque janséniste Pavillon (1637-1677), ami de saint Vincent de Paul, qui se fit une grande réputation de vertu et de science, et fut fort mêlé aux disputes religieuses de son temps ainsi qu'à l'affaire de la Régale sous Louis XIV (5).

Quant aux dates précises de consécration et de reconstruction de l'église abbatiale d'Alet, on ne peut les donner avec certitude; on a avancé, par exemple, sans preuves solides, que cette église avait été consacrée en 873, puis une seconde fois en 1018. En l'absence de textes certains, c'est surtout l'examen

(1) *Hist. de Languedoc*, nouv. éd., III, 325; Lasserre, *ibid.*, p. 46.

(2) Cf. Lasserre, *ibid.*, p. 43 et sq.

(3) Jean XXII transféra dans la ville d'Alet le siège épiscopal de Limoux. Il dédommagea ainsi l'archevêque de Narbonne de la perte que ce dignitaire ecclésiastique avait faite de deux de ses suffragants, les évêques de Toulouse et de Pamiers, par suite de l'érection de l'évêché de Toulouse en archevêché.

(4) *Hist. de Languedoc*, nouv. éd., IV, 422; Lasserre, *op. cit.*, p. 120 et suiv.

(5) Cf. Lasserre, *op. cit.*, p. 149 et suiv.

approfondi des restes de l'ancienne église abbatiale qui doit nous guider dans nos appréciations chronologiques (1); nous aurons à tenir compte des opinions qui ont été émises à propos de ce monument par des archéologues expérimentés, opinions qui ne concordent pas toujours entre elles, comme nous le verrons plus loin.

## II. — DESCRIPTION DE L'ÉGLISE.

### 1<sup>o</sup> Intérieur.

L'ancienne église d'Alet présente à peu près la forme d'un parallélogramme ou carré long; elle est terminée à l'une de ses extrémités par une abside à cinq pans; son transept est très peu saillant et à moitié détruit; deux tours sont placées de chaque côté vers le milieu de la nef. « Cet édifice mesure dans sa plus grande longueur intérieure 44 mètres, 36 pour la nef, 8 pour le sanctuaire, qui a 6<sup>m</sup> 25 de large, à l'entrée, entre les deux piliers corinthiens. Sa largeur aux transepts donne 25<sup>m</sup> 15, et les trois nefs atteignent 19<sup>m</sup> 15, décomposées comme il suit :

(1) Nous donnons ici la reproduction de trois belles photographies qui permettront au lecteur de nous suivre dans notre étude archéologique, à savoir : Pl. I, Vue extérieure de l'église d'Alet; pl. II, Vue intérieure de l'église; pl. III, Vue de l'abside, à l'extérieur. A défaut de ces photogravures, nous aurions dû renvoyer le lecteur aux planches lithographiées qui servent à illustrer les *Voyages* de Taylor, Nodier et Cailleux; nous en faisons connaître la désignation exacte dans la courte *Bibliographie* qui termine la présente étude.



3<sup>m</sup> 50, chaque nef latérale, 1<sup>m</sup> 90, chaque pilier carré, et 8<sup>m</sup> 35, la grande nef » (1).

L'appareil est régulier (2), composé de moëllons taillés et rangés par assises parallèles. La pierre est d'un brun rougeâtre. On a généralement employé un appareil de forme moyenne ; cependant, en y regardant de près, on remarque le petit appareil à la base des murs jusqu'à une certaine hauteur, où se voit exclusivement le moyen appareil (3).

L'abside (4) est de forme polygonale, à cinq pans, avec cinq baies formant autant de niches cintrées ; disposition d'un bel effet, qui est, comme on sait, loin d'être banale. Elle est couverte, par une petite voûte en cul-de-four, qui est percée de trois petites fenêtres par lesquelles la lumière pénètre dans le haut de l'abside. Cette voûte s'ouvrait au-dessous du niveau de celle du transept ; elle était divisée, à partir de la clef de voûte, en cinq compartiments, tandis que, dans le sens horizontal, une bande garnie d'ornements partage l'abside en deux parties, l'une supérieure et l'autre inférieure. On observe que les pans de mur sont séparés les uns des autres par des colonnes dont les

(1) Lasserre, *Recherches historiques sur la ville d'Alet et son ancien diocèse*, 1877, p. 58.

(2) « L'appareil de l'abside est encore plus régulier que celui des murs. » (Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, p. 434.)

(3) Voy. pl. I.

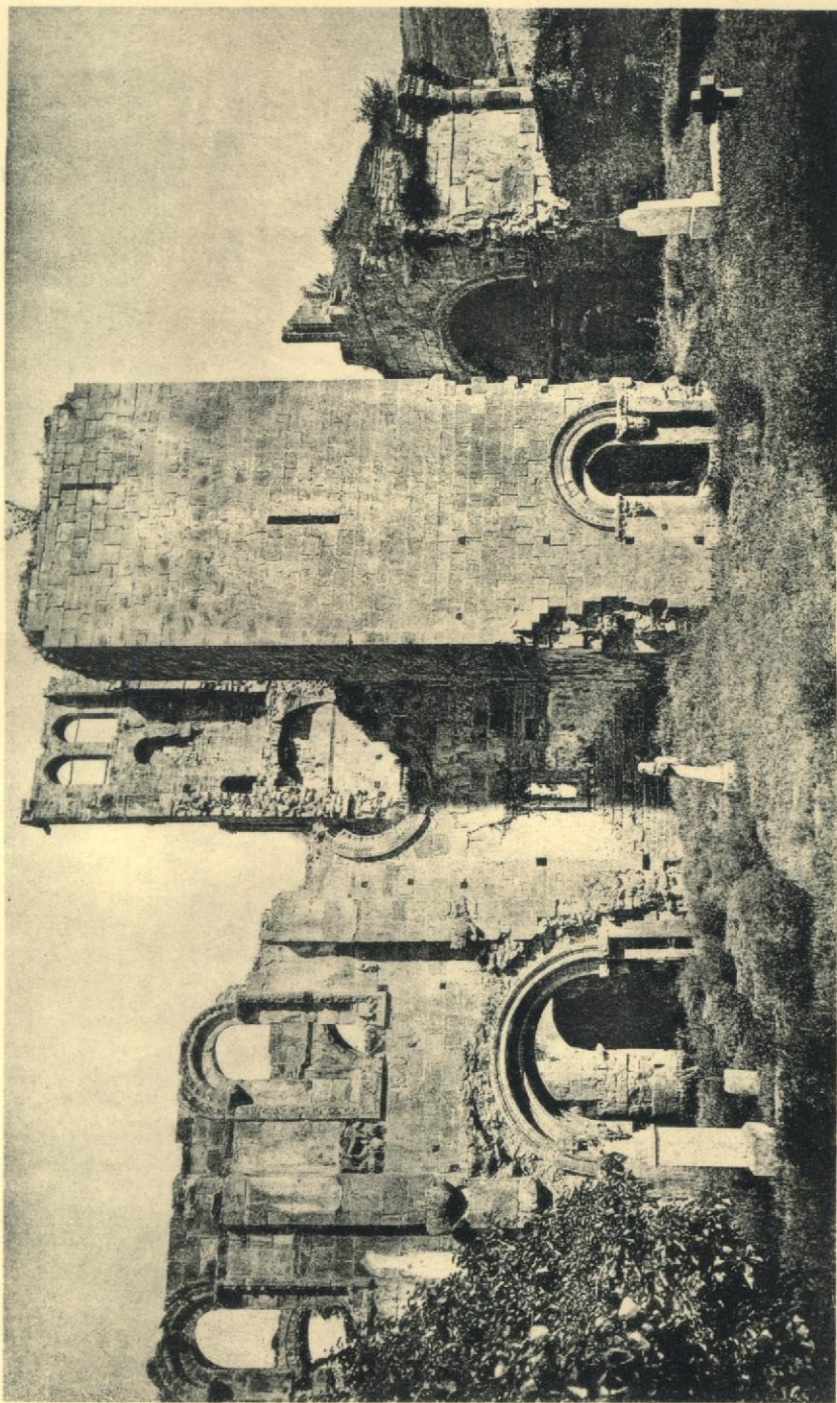
(4) Photographie Mieusement, n° 273. (Collection de l'École des Chartes.) Nous regrettons de ne pouvoir donner ici une reproduction de cette photographie ; notre planche I permet toutefois de se rendre compte partiellement de l'intérieur de l'abside, vu de côté.

chapiteaux ont semblé à Taylor et à Mérimée n'avoir été qu'épannelés. Ce qui appelle surtout l'attention du visiteur, c'est la remarquable décoration des magnifiques chapiteaux achevés qui terminent les colonnes engagées soutenant de chaque côté l'arc triomphal de l'abside qui s'ouvre sur la nef. Celui de droite a moins souffert que celui de gauche. Ils sont de grande dimension et imités du genre corinthien. Voici comment Mérimée s'exprime à propos de ces chapiteaux et de leurs impostes, dont l'exécution avait été terminée : « On y verra une incontestable imitation de l'ordre corinthien, mais pourtant singulièrement modifiée par le goût du moyen âge : par exemple, le tailloir est orné d'oves ; les feuilles supérieures se recourbent en haut, et un cordon de grosses perles est substitué à l'astragale. L'imposte est aussi bizarre. Elle ressemble à une corniche, soutenue par des modillons. Enfin, les angles supérieurs du chapiteau s'évasent, s'étendent considérablement, et se prolongent même sur le mur où la colonne est engagée, lequel, à cet effet, est creusé à la hauteur de ces angles, tandis qu'il coupe le chapiteau jusqu'à celle des deux premiers rangs de feuilles. Cette ornementation, dont les détails considérés isolément ont un caractère antique, a fait penser à quelques archéologues que cette abside avait fait partie d'un temple sur les ruines duquel l'église avait été élevée » (1).

Avant de décrire, comme nous le ferons plus loin, l'extérieur de cette belle abside, disons tout de suite qu'on a voulu voir en effet, dans cette construction, où l'on sent comme un ressouvenir de l'art antique,

(1) Mérimée, *op. cit.*, p. 433-434.





Phototypie Berthaud, Paris.

VUE EXTÉRIEURE DE L'ÉGLISE D'ALET (AUDE)

Pl. I



les restes d'un temple païen, en l'honneur de Diane. « Le sanctuaire semi-circulaire de l'ancienne église en ruines de Notre-Dame d'Alet, avec sa voûte de pierre et de béton, et ses petites arcades gallo-romaines à l'intérieur, percées de fenêtres et décorées de restes de fresques, etc., paraît par sa forme et par son cachet original d'architecture reproduire quelque chose de l'antique *Fanum* de Diane, *Diana-Augusta*, la divinité protectrice des hauteurs boisées et des vallons solitaires, qui était honorée dans cette vallée retirée et couronnée de forêts. Certains pensent que les fondements, les substructions, les arcades gallo-romaines, et en général tout l'intérieur de ce petit sanctuaire fesaient partie de l'ancien temple de Diane adapté plus tard avec des modifications extérieures, aux exigences du culte catholique, et à la forme extérieure des édifices chrétiens (1) ». Nous ne nous arrêterons pas à réfuter des assertions de ce genre ; il suffit de connaître l'architecture romane du midi de la France, du Languedoc et surtout de la Provence, pour savoir combien l'art de l'architecture et de la sculpture était parvenu dans cette région à un degré remarquable pendant cette époque, combien il s'était approprié, en les transformant à son gré, des traditions antiques dont les traces subsistent là-bas sur des monuments admirables, pour se rendre compte de confusions que le vulgaire ou des personnes inexpérimentées peuvent risquer encore,

(1) L'abbé Lasserre, *Recherches historiques sur la ville d'Alet et son ancien diocèse*, p. 16 ; cf. *ibid.*, p. 60. — « On appelle cette apside, dans le pays, le temple de Diane » (Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, p. 434).



mais dont les archéologues compétents savent bien faire justice. « Dans toute la circonscription de l'ancienne Provence, écrivait J. Quicherat en 1850, existent des églises d'un aspect tellement séculaire, tellement peu gothique, que la *tradition s'obstine encore, à faire de la plupart, des temples romains* appropriés aux besoins du christianisme (1) ». Il est regrettable que dans son ouvrage sur Alet, qui renferme des détails intéressants, M. l'abbé Lasserre ait suivi cette manière de voir (2).

A droite et à gauche de l'intérieur de l'abside, on observe deux petits sacraires, qui font chacun l'effet d'une espèce de bénitier placé dans le mur même, bien que ce ne fût pas là l'office qu'ils avaient à remplir. Il semble qu'on puisse encore distinguer tout auprès, le dessin de deux anges aux ailes déployées; le style de ces sacraires est celui du XV<sup>e</sup> siècle. C'est ici le cas de faire un rapprochement qui, croyons-nous, ne manque pas d'intérêt. En décrivant l'église Saint-Nazaire de Carcassonne et notamment le chœur de cette curieuse cathédrale, Viollet-le-Duc donne les détails qui suivent (3) : « Des deux côtés du sanctuaire, entre les contre-forts, sont disposés deux petits sacraires qui ne s'élèvent que jusqu'au-dessous de l'appui des fenêtres ... Ils servaient de trésors, car il était d'usage de placer, des deux côtés du maître autel des églises *abbatiales* ou *cathédrales* des armoires destinées à renfermer les vases sacrés, les reliquaires et tous les objets précieux ».

(1) Quicherat, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, p. 82.

(2) Voy. notamment p. 77 et p. 105.

(3) Viollet-Le-Duc, *La Cité de Carcassonne*, l'église de Saint-Nazaire, 1878, p. 80.

La nef de l'église d'Alet est flanquée de bas-côtés. La voûte principale a disparu depuis longtemps. Quel a dû être le mode de voûte, qu'on avait appliqué à la nef de l'église ?

On sait que dans les églises romanes du Languedoc et de la Provence, la hauteur des voûtes étant relativement médiocre, on s'est servi souvent pour voûter la nef principale, du berceau en plein cintre fractionné par des arcs doubleaux. On sait aussi que dans cette région, le berceau des églises romanes est généralement épaulé à ses impostes, et cela particulièrement dans les pays situés entre la Loire et le Rhône (1). Ce fut le cas pour l'église d'Alet. Or, si l'on pouvait contrebuter la voûte de la nef centrale en élevant celles des bas côtés, sans l'emploi de tribunes, jusqu'au niveau de ses impostes, on pouvait aussi faire remplir le même office aux voûtes des tribunes élevées sur les bas côtés. C'est ce dernier parti que l'on adopta pour notre église, si bien que les voûtes latérales durent monter à une hauteur presque égale à celle de la nef centrale (2).

Mais cet artifice de construction ne permettait pas à l'architecte d'Alet d'éclairer la nef par des jours directs : car les voûtes latérales et les combles qui les surmontaient venaient s'appliquer contre le mur de la nef, juste à la hauteur où l'on pouvait percer des fenêtres. Le constructeur fut donc forcé de percer les fenêtres destinées à éclairer la nef dans le mur supé-

(1) Voy. Quicherat, Fragments d'un cours d'archéologie dans les *Mél. d'archéol. et d'hist.*, p. 452 et suiv. (avec fig.).

(2) C'est ce que constate de son côté l'abbé Lasserre, *op. cit.*, p. 70.



rieur des bas côtés ; et, pour que la lumière se répandit plus largement dans l'intérieur de l'édifice, il ouvrit du côté des tribunes qui donnait sur la nef, de grandes et belles arcades qui se prêtaient à la décoration intérieure de l'église. Les retombées des doubleaux de la voûte vinrent descendre sur les supports qui séparaient ces arcades ; parmi ces supports, les uns s'élevèrent directement du sol, les autres prirent leur appui intermédiaire sur de solides membrures, qui concouraient à soutenir l'édifice de l'église. « Des piliers qui subsistent encore, écrivait Mérimée, deux sont carrés, portant trois colonnes engagées et un pilastre du côté du collatéral. Un gros pilier rond est placé entre les deux premiers. Probablement ils alternaient ainsi et cette variété s'observe assez fréquemment dans les édifices romans (2) ». Ajoutons qu'il y en a un exemple analogue à proximité d'Alet même. « La nef de l'église cathédrale de la cité de Carcassonne présente des colonnes isolées alternées avec des piles à base carrée cantonnées de colonnes engagées (3) ».

Les piliers isolés de Saint-Nazaire de Carcassonne, de forme cylindrique, « sont traités en manière de colonnes assez puissantes pour que tout ce qu'il y avait à porter de membrures supérieures ait trouvé son assiette sur leur chapiteau (4) ». A vrai dire, dans

(1) Voy. pl. II.

(2) Mérimée, *op. cit.*, p. 435.

(3) Viollet-Le-Duc, *Dict. rais. de l'arch. fr.*, III, 493, art. Colonne.

(4) J. Quicherat, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Fragm. d'un cours d'archéologie, p. 457 ; cf. R. de Lasteyrie, *ibid.*, note 1.

l'église d'Alet, ces gros piliers massifs, qu'ils soient circulaires ou carrés, qu'ils soient ou non munis de colonnes, nous paraissent maintenant d'autant plus lourds qu'ils sont mutilés, ruinés ou rasés en grande partie. Mais il faut bien se rendre compte que le constructeur de l'église d'Alet comme celui de Saint-Nazaire à Carcassonne, a voulu en tirer tout le parti possible, étant donné le genre de l'architecture romane. C'est ainsi qu'il s'est servi de ces épais supports, qui recevaient à la fois la poussée des arcs de la grande nef et celle des arcs latéraux, pour donner aussi une ample ouverture aux arcades des tribunes qui sont encore d'un effet si imposant. Les percements du triforium sont ici d'autant plus dignes d'être remarqués qu'en général « le triforium échappa à la tendance de l'architecture romane. Il est d'une forme déprimée au lieu d'être d'une forme élancée, différence qui tient à la même loi, puisqu'elle a été motivée par la précaution des constructeurs à ne pas trop affaiblir les pieds-droits de la voûte au milieu de leur élévation (1) ».

On remarque enfin parmi les supports de l'intérieur de la nef une différence frappante dans la sculpture des chapiteaux qui les ornent (2). Ceux des gros piliers ronds étaient assez frustes, formés d'une mince bande saillante d'ornements parmi lesquels se trouvent des billettes (3). Au contraire, les chapiteaux des

(1) Quicherat, *Fragments d'un cours d'archéologie*, dans les *Mélanges* du même, p. 458.

(2) Voy. pl. II.

(3) Voy. dans la pl. II un pilier encore revêtu de cette ornementation. Il est intéressant de la comparer avec celle d'une colonne du XI<sup>e</sup> siècle de la cathédrale de Carcassonne (Viollet-



colonnes engagées étaient d'une fort belle exécution, à corbeille élancée, à feuillage découpé, avec des ornements très riches qui rappelaient l'antique (1). Les fûts de ces belles colonnes étaient *diminués*, comme le sont un peu aussi ceux des colonnes de l'abside, ainsi qu'on peut s'en rendre compte encore aujourd'hui, semble-t-il, à l'extérieur de l'édifice (2).

Quant aux voûtes latérales, on voit par quelques arrachements du collatéral de droite, que de ce côté, et par analogie du côté gauche, il y avait des voûtes d'arête (3), divisées par compartiments carrés. La poussée de ces voûtes latérales se dirigeant ainsi sur quatre points opposés, était neutralisée d'une manière plus efficace que dans les voûtes en berceau (4).

le-Duc, III, p. 494, art. Colonne, fig. 1). Il y a beaucoup d'analogie entre l'une et l'autre.

(1) Voy. un bel exemple de ce genre de colonne dans la pl. II.

(2) Voy. pl. II et III. — Sur la *diminution* des fûts de colonnes, nous renvoyons le lecteur à un article que nous publions dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1898, sous le titre suivant : *Observations comparées sur la forme des colonnes, à l'époque romane, dans divers monuments du Midi de la France et de pays étrangers.*

(3) Pl. II. — Il en est ainsi à partir de la 3<sup>e</sup> travée des ailes latérales supérieures et pour toutes les voûtes basses des deux nefs inférieures. (Lasserre, *op. cit.*, p. 70.) Pour la voûte du transept nord, voy. *ibid.*, p. 69. Il n'existe plus de transept sud.

(4) Dans son étude sur l'architecture romane, J. Quicherat s'exprime ainsi : « Les Languedociens admirent la croisée d'ogives dans leurs constructions, comme on le voit par les ruines de Saint-Gilles (Gard), par celles d'Alet (Aude) et de Maguelonne (Hérault). » (*Mél. d'archéol. et d'hist.*, p. 147.)

Les bas-côtés étaient surmontés d'une galerie (1) s'ouvrant sur la nef par des arcades placées à une hauteur de 20 mètres environ et dont il reste à gauche trois magnifiques spécimens ornés sur leurs chanfreins par des demi-boules, motif de décoration, qui est répété fréquemment à l'intérieur comme à l'extérieur de l'église. Ces arcades faisaient le tour de la nef; il devait y en avoir sept de chaque côté. Leurs ouvertures sont séparées les unes des autres par des colonnes qui aident à supporter les compartiments de voûte. On remarque surtout une magnifique colonne engagée dans un pilastre et reposant sur un solide tailloir. Les galeries latérales étaient éclairées par de belles fenêtres en plein cintre.

Ce n'est pas seulement par les fenêtres en plein cintre que le jour entre dans l'intérieur de l'édifice. Il y a certaines parties de l'église qui n'auraient pas été suffisamment éclairées par ces ouvertures : c'est le transept, c'est la partie de la nef qui avoisine les tours, c'est enfin le mur du fond qui fait vis-à-vis à l'abside. Pour parer à cet inconvénient et pour donner en même temps plus de variété aux percements dont l'église avait besoin, le constructeur a ménagé, à un niveau un peu inférieur à la base des fenêtres, des oculus ou petites rosaces dont le diamètre est supérieur à celui du cintre de ces fenêtres. On en trouve à gauche de l'abside, sur le côté oriental de l'église : nul doute que la symétrie ne l'ait obligé à en mettre à droite, du même côté et peut-être aussi à l'extrémité des bras du transept; en tout

(1) Sur les escaliers et couloirs, voy. les détails particuliers donnés par Lasserre, *ouvr. cit.*, p. 70-71.



cas, on en trouve une autre sur la façade méridionale, entre la tour et le premier contrefort du portail de ce côté-là. Il en existe encore une dans la partie supérieure du mur du fond; elle est plus élevée et surmonte deux fenêtres placées côte à côte. L'effet de ces petites rosaces s'allie heureusement aux formes cintrées et à la décoration des arcs, arcades ou arcatures qui sont percés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice.

Le mur septentrional qui forme le fond de la nef vis-à-vis de l'abside, a été décoré avec beaucoup d'art et de symétrie. Il est revêtu, en la zone intermédiaire et dans le sens de la largeur, de trois belles arcatures en plein cintre. Immédiatement au-dessous, deux arcatures de plus petite dimension correspondent à la plus grande de ces trois arcatures qui est celle du milieu, tandis qu'au-dessus de cette même arcature, dans la zone supérieure de la muraille, deux fenêtres ont été délicatement percées; à droite et à gauche, des bandes d'oves entourent ces fenêtres, comme d'une garniture extérieure; leurs baies sont ornées d'une archivolt bien ouvragée qui se compose d'un tore assez fort, puis d'une moulure concave avec des oves au-dessus, enfin, d'une moulure à damier. Ces deux fenêtres étaient séparées par une colonnette dont il ne subsiste plus qu'un chapiteau très dégradé et dont la base était dans l'axe de la grande arcature du milieu (1).

Ajoutons, pour compléter la description de cette partie très intéressante de l'église, que ce mur opposé à l'abside, porte encore encadrés par l'arcature, des

(1) Voyez la pl. II jointe à cette étude.

restes de couleurs que le cours des siècles, les intempéries, les dégradations de toutes sortes ont bien altérées, quelque grande qu'ait pu être leur force de résistance. « On y voit encore, écrivait Mérimée (1), un ange, les mains jointes, peint à fresque. Il est revêtu d'une longue robe jaune et bleue, par-dessus laquelle retombe une tunique couleur d'hyacinthe. Ses cheveux sont coupés court, et ses ailes sont entourées d'une bordure de petites plumes semblables à nos marabouts ». Un nimbe couronne sa tête; les mains séparées, marquent une attitude de respect et d'adoration. « Au milieu de la fresque, on aperçoit un débris de tête avec auréole, qui semble annoncer un personnage assis. A ses côtés on voit un autre ange plus élevé. Sa tête est aussi nimbée, et sa main droite agite une palme dans les airs. Cette scène semble indiquer le couronnement de Notre-Dame, ou de quelque martyr. Dans le haut règnent des draperies où domine le rouge. Sous la partie inférieure du demi-cintre en pierre qui encadre ce panneau, on aperçoit dans un petit carré, entouré de rubans diversement coloriés, un oiseau qui mange ou boit dans une coupe à large pied, à forme de ciboire. Au-dessus, toujours sur fond blanc, on admire un religieux, dont la tête et le haut du corps sont malheureusement effacés. Le moine est revêtu d'une robe brune, qui descend sur ses pieds nus. La coule ou manteau s'arrête aux genoux, en formant avec grâce, des plis bien prononcés. Le reli-

(1) Mérimée. *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, p. 435. — Parlant de ces peintures, à la même époque, Taylor s'exprime ainsi, dans ses *Voyages pittoresques et romantiques* (Languedoc, Alet (Aude), feuille 63) : « Les robes des anges sont recouvertes en partie par des tuniques lilas. »



gieux bénédictin, un peu élevé au-dessus du sol, semble marcher dans les airs.... Tout le reste du tableau est malheureusement effacé et à jamais perdu, comme les autres peintures qui décoraient la cathédrale d'Alet (1) ». Il est certain que cette église avait été décorée de riches peintures dont on aperçoit les restes sur les murs, dans le sanctuaire, aux petites fenêtres de la voûte du chœur, sur le côté de l'est de la tour Saint-Michel, et principalement, comme on vient de le voir, au fond de l'église. « Les peintures de la tour Saint-Michel, représentent des carrés parsemés de trèfles à cinq feuilles, aux lobes arrondis, de couleur rouge pâle. Ces dessins sont du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle (2) ».

Ces peintures concouraient, avec les sculptures du chœur surtout, à l'ornementation intérieure de l'église d'Alet. Il faudrait encore parler de la décoration des vitraux qui venaient joindre leur éclat à l'effet des peintures et des sculptures de l'édifice. Malheureusement, il ne reste plus rien des anciennes verrières qui ont été brisées dans les luttes religieuses qui désolèrent la ville d'Alet en 1577, comme nous l'avons rappelé précédemment. On aperçoit encore les rainures et les feuillures dans lesquelles on arrêtait les vitraux ainsi que les perforations qui devaient aider à soutenir leurs compartiments intérieurs.

(1) Lasserre, *op. cit.*, p. 87.

(2) Lasserre, *op. cit.*, p. 86.

2<sup>o</sup> Extérieur de l'église.

L'abside se distingue à l'extérieur par sa riche et curieuse ornementation (1) : elle est relativement assez bien conservée. Elle a cinq pans, comme on l'a vu plus haut ; c'est une disposition qui ne lui est point particulière. Aux angles que forme la rencontre des pans de mur de l'abside, sont placées des colonnes qui lui servent de contreforts. Les chapiteaux de l'abside d'Alet, très ornés de feuillage, sont imités de l'ordre corinthien ; les feuilles d'acanthé s'élancent d'un jet mince, étroit, contourné qui accuse l'art de modeler de la pleine époque romane. Au-dessus des chapiteaux et s'y raccordant, il règne une corniche très ornée qui soutient un toit ; elle est en partie détruite ou effritée, mais elle faisait autrefois le tour de l'abside en passant au-dessus des tailloirs des chapiteaux. Là, elle forme encore des retours en saillie qui augmentent le relief de la sculpture. Ce qui lui donne, en outre, un effet plus riche, c'est qu'on y distingue deux rangées de modillons, l'une au-dessus de l'autre, et qu'elle semble doublée par cette superposition. Comme motifs d'ornement, le sculpteur a répandu à profusion les palmettes, les perles, les oves. Ce dernier ornement se retrouve à peu près partout dans la décoration sculpturale de l'église. Le mode d'emploi, très roman, de ce motif d'ornement contribue à l'harmonie générale de la décoration de l'église. On sait que cette disposition architecturale n'est point

(1) Voy. pl. III.



particulière à certaines régions du Midi, telles que le Languedoc ou encore la Provence ; mais, dans ces contrées, elle se revêt parfois d'une riche décoration, à la corniche, au-dessus des chapiteaux, qu'on ne retrouverait pas partout dans ces mêmes contrées ni surtout dans les provinces du Centre, en Auvergne, dans le Poitou et en Guyenne, où « dès le XI<sup>e</sup> siècle on rencontre souvent, dit Viollet-le-Duc, des colonnes tenant lieu de contreforts sur les parois extérieures des absides ou chapelles circulaires. Les chapiteaux alors portent directement la corniche sous la couverture, l'intervalle entre ces chapiteaux étant soulagé par des corbeaux (1)....., nous rencontrons encore ces chapiteaux sur les bords de la Garonne, à Saint-Sernin de Toulouse.... et jusqu'à Saint-Papoul, sur les frontières du Roussillon. La corniche n'est dans ce cas qu'une simple tablette destinée à recevoir les premières dalles de la couverture et à protéger les murs par sa saillie. »

L'architecture du Midi de la France nous offre des exemples d'absides romanes, à pans coupés, soit que la forme extérieure de l'abside corresponde, soit qu'elle ne corresponde pas à celle de l'intérieur. En Provence, dans le Bas-Languedoc, plus d'une église est bâtie sur plan polygonal, tandis que celles des provinces voisines du Nord, sont bien plutôt élevées sur plan circulaire. Citons, par exemple, dans le genre de l'école provençale, l'église de Cavaillon (Vaucluse), qui a un chevet demi-décagone, avec ses colonnes engagées à ses angles(2). Mais, quelle qu'ait

(1) *Dict. rais. de l'arch. fr.*, II, p. 494, art. Chapiteau.

(2) Voy. Révoil, *Archit. romane du Midi de la France*, II,

été l'influence de l'école provençale, si voisine, dans le Midi, de celle du Bas-Languedoc, il n'est pas nécessaire de sortir de cette dernière province pour chercher des points de comparaison entre la structure et la décoration de l'abside d'Alet et celles d'autres églises appartenant à la même époque romane. Tandis qu'en Provence l'art a gardé plus fidèlement l'empreinte antique, si fortement gravée chez elle, et qu'elle s'en est visiblement inspirée en copiant ses modèles, en les reproduisant avec leur richesse décorative, pilastres, cannelures, ciselures, les artistes du Languedoc, maîtres de pierre et sculpteurs, tout en imitant aussi les modèles antiques dont les restes étaient nombreux sur le sol de leur province, ont varié davantage leurs reproductions et leurs imitations. C'est surtout dans la partie du Languedoc qui n'est pas limitrophe de la Provence, qu'il en a été ainsi, et que les artistes, sans donner toujours une impression antique tout aussi grande, ont peut-être pour eux une part plus réelle d'originalité.

Si nous cherchons une abside d'église romane qui présente une ressemblance marquée avec celle de l'église d'Alet (1), nous la trouvons à Béziers dans l'église abbatiale de Saint-Jacques. « Aux angles de cette abside à pans coupés, et faisant fonction de contrefort, sont engagées quatre colonnes dont les

p. 25 ; cf. pl. 26. L'ornementation de ce chevet diffère de celle de l'abside d'Alet.

(1) M. l'abbé Lasserre croit avoir découvert quelque ressemblance entre l'église Saint-Front de Périgueux et le sanctuaire de Notre-Dame d'Alet (p. 63). Nous ne nous arrêterons pas à réfuter cette affirmation erronée, qui n'aurait pu avoir de raison d'être que s'il y avait jamais eu des coupes à l'église d'Alet.



riches chapiteaux à entrelacs supportent une corniche à modillons ressortant sur ces avant-corps (1) ». C'est justement le cas du chevet d'Alet, autant pour la structure que pour l'ornementation : l'analogie est frappante.

« L'apside (de Saint-Jacques de Béziers) est polygonale, ses angles sont étayés de contreforts d'un mètre de saillie et de 60° d'épaisseur. Sur ces contreforts ornés de moulures à leur partie supérieure, reposent des colonnes appliquées, de 2<sup>m</sup> 50 de haut, avec tores, socles plats et chapiteaux décorés d'entrelacs. Ces chapiteaux presque cubiques s'inclinent en biseau de même que l'entablement d'où leurs corbeilles se dégagent en saillie, entablement développé de plus d'un mètre et dont la surface, découpée de filets et de moulures, est encore enrichie de détails de style antique, tels que fleurons et rangs d'oves, de palmettes, de modillons. Tous ces ornements sont d'une exécution délicate. L'ensemble de cette apside a quelque chose de noble et de majestueux... (2) ».

Si maintenant nous cherchons d'autres exemples de corniche avec superposition des mêmes motifs de décoration, nous en trouvons encore à Béziers. Le chevet de l'église de Saint-Aphrodise a une corniche intérieure à petits modillons, qui est surmontée d'un

(1) Révoil, *Architecture romane du Midi de la France*, I, 21 ; cf. pl. 15 du même volume.

(2) Sabatier (Et.), *L'église Saint-Jacques de Béziers*, XI-XII<sup>e</sup> siècles, *Bull., Soc. arch. de Béziers*, IV (1841-45), p. 193-194 ; cf. *Notes archéol. sur quelques églises romanes du Midi de la France, Saint-Aphrodise de Béziers, La Madeleine de Béziers* (même *Bull.*, V (1869-70), p. 209-227).

double rang de damiers (1). Enfin, à l'église Sainte-Madeleine de la même ville, la corniche est revêtue d'un double rang d'oves. Observons à ce propos que les corniches des édifices romans du Midi deviennent de plus en plus ornées au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle. « Des modillons, dit Quicherat (2), dont le dessin devient extraordinairement varié depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle, forment dans tous les édifices romans un des éléments essentiels des corniches. Dans certaines provinces, particulièrement dans la région du Bas-Rhône et de la Méditerranée, les artistes romans ont copié les corniches des édifices romains, avec une exactitude remarquable ».

Il est donc très probable qu'il y eut à l'époque romane entre Alet et Béziers des relations artistiques (3), attestées par des similitudes de procédés de construction et de sculpture, relations que nous montre l'examen comparé de leurs anciens édifices. La proximité relative de ces deux villes nous l'explique sans peine. Or, la ville de Béziers surpassant autrefois Alet, comme aujourd'hui encore, par son importance, par le nombre de ses monuments religieux, par sa position au point de vue des communications, c'est vraisemblablement de Béziers qu'ont pu venir les artistes qui ont travaillé à Alet, et cela plutôt que le contraire n'a eu lieu. Ce sont là des points de ressemblance et des influences qui n'avaient point été signalés et qu'il nous a paru intéressant de mettre en lumière.

(1) Révoil, *ouvr. cit.*, III, p. 5, pl. 12.

(2) Quicherat, *op. cit.*, p. 450.

(3) Nous reviendrons sur ce point dans la dernière partie de la présente étude.

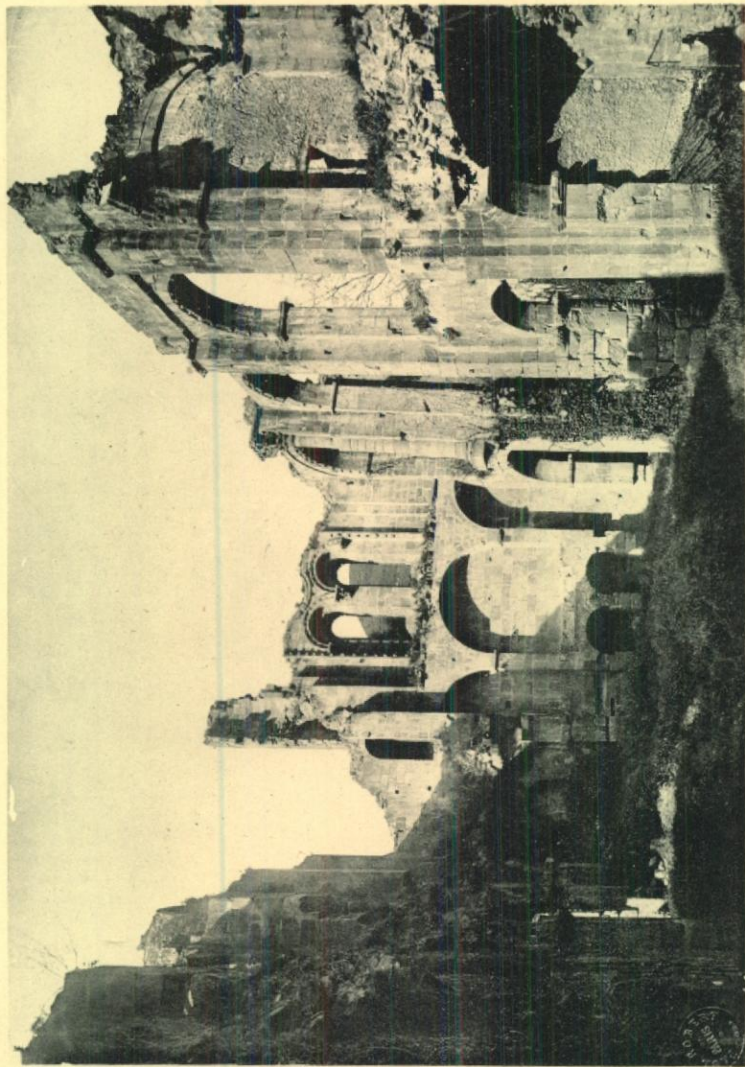


L'église abbatiale d'Alet était située dans le pays de Razès, c'est-à-dire dans l'archidiocèse de Narbonne. Or, cette circonscription ecclésiastique était fort étendue à l'époque romane, elle se prolongeait vers l'est jusque dans le voisinage de la Provence. L'influence artistique que nous constatons dans le monument qui nous occupe, a dû venir à Alet non du côté de l'ouest, mais du côté de l'est, autrement dit de la région où l'école languedocienne, très rapprochée de la Provence, a fleuri avec éclat, particulièrement sous le rapport de la sculpture.

L'église Notre-Dame d'Alet avait un transept dont il ne subsiste plus que le bras gauche, du côté du nord. Ce transept était peu saillant; Mérimée en a déjà fait la remarque et cela n'a rien qui doive étonner. On sait que « dans les églises romanes, ainsi que dans les basiliques des premiers siècles, les bras du transept peuvent être contenus dans l'alignement du vaisseau, par conséquent n'avoir pas plus de saillie que la largeur des bas-côtés de la nef (1) ». De même, il n'était pas très élevé et n'arrivait qu'à moitié hauteur de l'édifice. Ainsi l'élévation sous voûte, comparativement à la nef centrale, diminuait à mesure que l'on s'approchait du chœur dont la voûte était encore plus basse que celle du transept. Le transept du nord mesure 2<sup>m</sup>. 42 de profondeur (2). Trois ouvertures en plein cintre sont pratiquées dans la muraille du nord. « Le transept méridional, complètement détruit, aurait été un peu plus profond (3<sup>m</sup> 58) dans l'hypothèse où il serait arrivé à l'alignement extérieur de

(1) Quicherat, *Fragm. d'un cours d'archéologie, op. cit.*, p. 463.

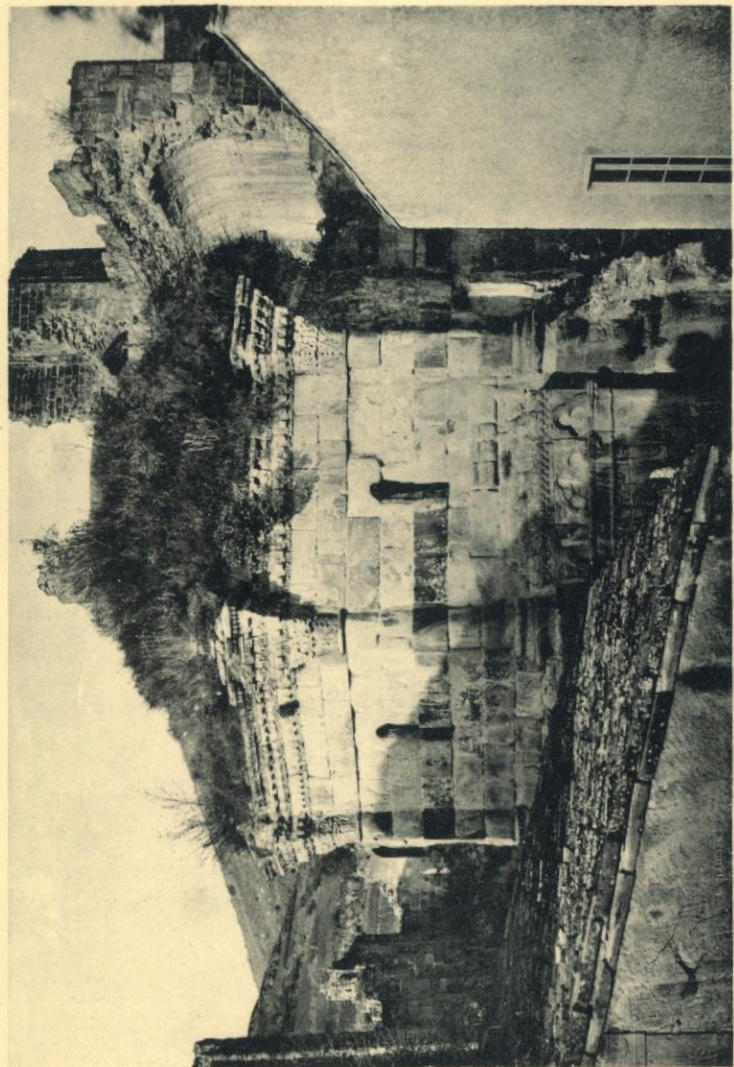
(2) Lasserre, *op. cit.*, p. 64.



VUE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE D'ALET (AUDE)

Pl. II





VUE DE L'ABSIDE DE L'ÉGLISE D'ALET (AUDE), A L'EXTÉRIEUR

Pl. III

la tour Saint-Michel. Si on le suppose semblable à son parallèle, ce qui est le plus probable, — et c'est aussi notre opinion — l'espace compris entre cette tour et le mur qui terminait l'église du côté du levant, aurait été occupé par une chapelle ou sacristie construite plus tard, en même temps que la partie inférieure de la tour et où l'on voit encore des peintures du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle (1) ».

Les deux tours latérales sont carrées : on sait que cette forme a été très usitée à l'époque romane dans le midi de la France. A Saint-Jacques de Béziers, église romane qui présente certaines analogies avec l'église d'Alet, le côté nord de l'édifice est flanqué aussi d'un clocher quadrangulaire, en dehors du bras du transept. Dans l'église d'Alet, comme à Saint-Jacques, cette forme carrée de la tour répond bien à la forme polygonale de l'abside, et par surcroît, il se trouve qu'elle favorise des effets tranchés d'ombre et de lumière dans une contrée où le jour est plein d'éclat. La tour de gauche, en regardant l'abside, s'appelle tour Notre-Dame; la tour de droite se nomme tour Saint-Michel, vulgairement tour Sainte-Anne. Ni l'une ni l'autre ne se trouve dans un état satisfaisant de conservation. Celle que le temps a le moins fait souffrir, quoiqu'elle soit bien dégradée, est encore celle de gauche. lézardée et éventrée du côté du midi.

La reproduction que nous donnons de l'extérieur de l'église d'Alet (2), nous fait apercevoir deux étages principaux de cette tour ; on voit ainsi les arrachements des arêtes de la voûte de l'étage inférieur : car

(1) Lasserre, *op. cit.*, p. 64-65.

(2) Pl. I.



cet étage était voûté sur arêtes, de même que les bas-côtés de l'église, vu le caractère de solidité que les architectes de l'époque romane avaient déjà reconnu à ce genre de construction.

S'appuyant sur les colonnes et les murs contigus à l'ancien petit clocher, dont il savait la résistance, le constructeur de la tour Notre-Dame a élevé sa maçonnerie avec sûreté. « Afin de donner à cette tour un cachet particulier de richesse architecturale, on pratiqua une petite retraite en forme de carré, à chaque angle, pour y adapter une longue et mince colonne avec base et chapiteau.... la tour semble plus svelte et moins massive. Toujours pour la rendre plus élancée, on perce les murs de quatre fenêtres romanes, reliées entre elles, à la naissance des cintres, par une bande ou corniche, ornée de demi-boules, qui encadre les quatre faces de la tour à la hauteur des chapiteaux, placés sur les quatre colonnettes des angles. Cette élégante corniche, en reposant agréablement le regard, achève d'enlever toute monotonie à cette massive construction (1) ». Remarquons, au sujet de cette ornementation en demi-boules, que l'on retrouve ce genre de décoration, à l'intérieur de l'édifice, dans les grandes arcades, et à l'extérieur, dans les archivoltes formant la garniture des fenêtres ; ce rappel d'ornement contribue à l'harmonie décorative de l'édifice. A l'étage supérieur de la tour, qui est de date moins ancienne, deux fenêtres disposées côte à côte, font jour dans le mur septentrional de la tour en ruines qui se dresse encore fièrement malgré les graves dommages qu'elle a subis. Ces fenêtres sont à

(1) Lasserre, *op. cit.*, p. 78.

tiers point et surmontées d'une corniche saillante au-dessus de laquelle la toiture était le dernier couronnement. La forme de ces fenêtres ne peut aucunement les faire dater du XV<sup>e</sup> siècle, comme on l'a dit par erreur ; elles dateraient plutôt du XIII<sup>e</sup>, par leur forme même, et mieux encore du XIV<sup>e</sup> siècle, époque de la transformation de l'église abbatiale en église épiscopale et de changements survenus dans certaines parties de l'édifice (1).

L'ancienne tour en petit appareil qui est accolée au flanc nord de la tour Notre-Dame, du côté du cloître. et qui est de forme hexagonale dans sa partie inférieure, et de forme circulaire dans sa partie supérieure, fut appropriée dans sa maçonnerie et dans sa décoration à l'ensemble des constructions de l'église d'Alet telles qu'elles nous sont parvenues dans le dernier état de leur période romane (2). Ainsi fit-on lorsqu'on utilisa l'ancien petit appareil, par exemple, entre la tour du midi et la grande porte latérale du même côté, ainsi qu'on peut s'en rendre compte d'après la reproduction de l'extérieur de l'édifice que nous mettons sous les yeux du lecteur. Mais il est surtout curieux et instructif de voir combien le constructeur cherchait à maintenir l'unité de décoration qui apparaît du côté oriental de l'église, à l'extérieur de l'abside si justement renommée. « Ainsi, à la première retraite qui se trouve à quatre mètres au-dessus du sol, on flanqua les arêtes de quatre colonnes rondes avec chapiteaux gothiques à peine

(1) Lasserre, *ouvr. cit.*, p. 77.

(2) Pour les constructions ajoutées vers l'abside à l'église Notre-Dame d'Alet, au XIV<sup>e</sup> siècle, voy. Lasserre, *ouvr. cit.*, ch. XII, p. 103 et sq.



ébauchés. Un filet grec à triple moulure, qui semble sortir du mur de l'église, à un mètre au-dessus de la retraite de la tour, descendait le long des deux premières colonnes, sur les deux faces de la tour contiguës à l'église, jusque sur la retraite du mur de la tourelle, et servait ainsi de base aux quatre colonnes, qui, au-dessus de leurs chapiteaux, devenaient carrées, et s'arrêtaient subitement, sans boudins ni chapiteaux pour les couronner. Ces colonnes sont de tout point semblables à celles que l'on voit sous les fenêtres basses du sanctuaire, à la partie extérieure (1) ».

La tour de droite est celle qui se présente au visiteur qui arrive du côté du midi, côté le plus accessible actuellement et qui est immédiatement voisin du cimetière (2). C'est la tour Saint-Michel, avons-nous dit, ou autrement la tour Sainte-Anne, mais il faut bien reconnaître que le premier vocable de cette tour, le vocable de Saint-Michel, patron des guerriers, répond mieux à son aspect sévère qui rappelle une tour de château féodal, sans fenêtres, avec deux ouvertures très minces du côté du midi, ayant plutôt l'apparence de meurtrières effilées. Le regard du visiteur cherche involontairement les créneaux qui devaient couronner cette tour massive d'une ceinture défensive. Il semble que l'on ait voulu montrer au loin que les abbés d'Alet n'étaient pas seulement les chefs spirituels (3)

(1) Lasserre, *op. cit.*, p. 75-76.

(2) Voy. la pl. I.

(3) D'après les liturgistes du moyen âge, les tours d'église expriment symboliquement la suprématie du chef spirituel, à savoir, de l'évêque, dans les cathédrales, et par analogie, de l'abbé dans les monastères. (Voy. au XII<sup>e</sup> siècle, Honorius d'Autun).

d'une communauté religieuse de bénédictins, mais aussi les seigneurs temporels de domaines soumis à leur juridiction abbatiale. « Telle de ces constructions peut avoir eu un but défensif, dit Quicherat, à propos des tours placées sur un point quelconque du pourtour de l'église. Dans tous les cas, il vaut mieux les appeler *tours* que clochers (1) ». La tour Saint-Michel était plus étroite que la tour de Notre-Dame. « On la souda très-habilement au mur de l'église, dit M. l'abbé Lasserre, mais on fut obligé de sacrifier une des belles fenêtres de la façade méridionale percée de sept ouvertures, six fenêtres extra-riches et, au milieu, un œil-de-bœuf de même style, qui coupait la monotonie et reposait agréablement le regard du pieux visiteur. Une ouverture pratiquée dans la tour, à la rencontre de la fenêtre qui était beaucoup plus élevée que les voûtes basses, permettait de contempler tout l'intérieur du temple!... L'intérieur de la tour était occupé par un escalier en spirale, de même forme et de même style que celui de la tourelle Notre-Dame, aboutissant à une voûte qui formait le dernier étage sous la toiture. Pour y monter, on avait ménagé sur la voûte, dans l'une des murailles, une porte qui s'ouvrait sur un escalier en pierres saillantes pour arriver sur la plate-forme (2) ».

La tour Saint-Michel, voisine de la porte principale de l'église, qui était très ornée, fut percée d'une porte remarquable qui est digne d'appeler l'attention

tun, *Gemma animæ*, éd. Migne, CLXXII, col. 583 et sq. § De turribus).

(1) Quicherat. Fragments d'un cours d'archéologie, *op. cit.*, p. 478.

(2) Lasserre, *op. cit.*, p. 80-81.



de l'archéologue par la pureté de son style roman. C'est ici le cas de rappeler avec M Révoil, si bien informé en général sur l'architecture du Midi de la France, un caractère saillant de cette architecture : « Un grand arc plein cintre, sorte d'arc triomphal, forme le motif principal des portes et portails de nos églises romanes (1) ». C'est ce qui se vérifie encore pour la porte principale de l'église d'Alet, comme nous le verrons plus loin. Quant à la porte de la tour Saint-Michel, le sculpteur a apporté un grand soin à l'étude des profils de cette porte. L'archivolte est séparé du mur par un premier membre de moulure, un tore d'une certaine saillie; puis viennent plusieurs profils de moulures fines, assez serrées, groupe qui se termine par une moulure un peu plus saillante que les autres, mais bien moindre que le tore, enfin, un tore isolé, troisième membre de ce système de moulures, termine à l'intérieur de la baie, la décoration du dessus de cette porte; ce dernier repose de chaque côté sur un chapiteau qui a perdu la colonnette lui servant de support, tandis que les deux autres membres des moulures sont portés sur des pilastres au mince chapiteau. « L'un des chapiteaux historiés représente deux petits personnages mutilés et l'autre est orné de cinq personnages assez bien conservés (2) ».

(1) *Ouvr. cit.*, II, 7.

(2) Lasserre, *ibid.* p. 84. — Cet auteur rapporte que le seuil était élevé au-dessus du sol; en creusant on trouve des maçonneries qui indiquent l'existence de degrés pour monter dans la tour.

« Assez souvent, dit Quicherat, les églises romanes ont une entrée à l'un de leurs bas-côtés ou de leurs bras du transept. De là des portes plus ou moins décorées d'architecture, soit qu'elles consistent en un simple percement des murs de clôture, soit qu'on les ait abritées par un porche » (1). La porte dont nous avons à parler maintenant était la porte principale de l'église. Plus grande que celle que nous venons de décrire, elle s'ouvrait à gauche de celle-ci, sur la façade méridionale de l'église. Elle était autrefois surmontée d'une triple archivolté, superposée en saillie, reposant, de chaque côté, sur trois rangées de colonnettes (2).

(1) *Fragm. d'un cours d'archéologie*, I, 472.

(2) Suivant Taylor, qui a visité il y a déjà longtemps l'église d'Alet, cette riche archivolté, avec ses beaux ornements byzantins, présentait aussi deux lions sculptés aux retombées de l'arc



Aujourd'hui, il ne reste que deux archivolttes privées des colonnettes qui les portaient, et l'on n'aperçoit plus guère de sculptures sur les chapiteaux. L'ancienne représentation du zodiaque (1) dont les signes étaient rangés en demi-cercle, six de chaque côté au-dessus de l'archivolte supérieure, a été enlevée de l'édifice, et de là viennent les graves détériorations qu'a subies la partie la plus saillante de cette ancienne porte romane. Du côté de l'intérieur de l'église, l'archivolte avait été décorée de trois rangées

qu'elle formait. La porte cintrée à laquelle elle appartenait devait avoir été précédée d'un porche, comme dans beaucoup de monuments romans; les arrachements de pierre que l'on remarque autour de cette porte témoignaient de cette ancienne disposition architecturale (*ouvr. cit.* feuil. 63-64).

(1) Les figures du zodiaque qui correspondaient aux mois de l'année sont souvent représentées, comme on sait, sur nos monuments du moyen âge. « Dès le XI<sup>e</sup> siècle, dit Viollet-le-Duc, les portails de nos églises possèdent des zodiaques sculptés sur les archivolttes des portes. Nos grandes cathédrales des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles sont toutes pourvues de ces signes, sculptés toujours d'une manière très apparente ». (*Dict. rais.*, art. Zodiaque, IX, p. 551). Sur la représentation du zodiaque à la porte de l'église d'Aulnay (Charente-Inférieure), qui daterait du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, voy. la remarquable étude que M. R. de Lasteyrie a consacrée à cette église dans la *Gazette archéologique*, XI (1886), p. 287 (cf. *ibid.*, p. 288) : *Étude archéol. sur l'église Saint-Pierre d'Aulnay (Charente-Inférieure)*. — L'origine de ce genre de représentation dans les monuments ecclésiastiques est très lointaine, car elle remonte aux premiers temps de l'Église. Le comput ecclésiastique ne dut pas y rester étranger, non plus que les Livres Saints. Il est question, par exemple, dans l'Apocalypse des douze mois de l'année et de leurs produits, à propos de l'arbre de la croix : « Lignum vitæ afferens fructus duodecim per menses singulos reddens fructum suum... ad sanitatem gentium » (c. XXII, 2).

de tores coupés. A droite et à gauche de cette porte, immédiatement contre elle, s'élèvent des contreforts qui séparent les fenêtres extérieures, et qui maintiennent au dehors la solidité des murs. On sait que « certains architectes romans, s'inspirant des anciens, ont dissimulé les contreforts sous diverses formes architectoniques, et en ont fait des colonnes engagées, ou des pilastres servant de piédroits, soit à des arcatures décoratives, soit à des formerets à la façon romaine... » (1). Pour l'église d'Alet, on s'est servi d'un cordon ou corniche de plusieurs rangées de tores coupés, ornement à effet symétrique, qui longe la façade horizontalement en reliant les fenêtres aux dessins très fouillés, à la hauteur de la naissance de leurs archivoltés. Ce n'est pas tout. A une moindre élévation, au-dessous des fenêtres, on aperçoit de chaque côté, dans les deux contreforts, deux sculptures d'une forme très ancienne et détériorée, à droite un lion ou une lionne, à gauche un taureau, dont la tête a disparu, tandis qu'au-dessus de la porte même, et à la base de la fenêtre qui la surmonte, on remarque à gauche les restes d'un animal sculpté, qui portait un cavalier dont on voit les jambes et une faible partie du buste incliné en avant. A droite, il devait se trouver une autre sculpture qui formait symétriquement pendant avec celle-ci, mais il n'en reste plus rien.

Voici comment M. l'abbé Lasserre a apprécié ces sculptures : « Un peu au-dessus de cette porte, on

(1) R. de Lasteyrie, Note additionnelle à Quicherat, *Fragm. d'un cours d'archéol.*, p. 470. (Diversité de conformation des églises romanes, extérieur de l'église).



admire encore un lion, un taureau et un animal fantastique qui ressemble au cheval, avec des pattes griffées et sur lequel on voit les jambes et une partie du buste d'un cavalier, incliné vers le cou. Ces trois animaux sont d'une forme tout à fait originale qui annonce l'enfance de la statuaire. Il faut croire que ces animaux étaient un ornement ou bien qu'ils représentaient des symboles mystérieux, puisque certains archéologues croient reconnaître dans ce cavalier le fameux cavalier du moyen âge dont personne n'a pu encore découvrir la véritable signification » (1). Disons tout de suite que l'on retrouve dans plus d'une église du moyen âge cette statue de cavalier; le Poitou, par exemple, en fournit la preuve. Jadis on a cru reconnaître Charlemagne sous cette forme de représentation; mais aujourd'hui l'on est généralement d'accord pour y voir l'image de Constantin, et nous ne saurions mieux faire que de renvoyer au travail de M. l'abbé Arbellot sur ce genre de statue symbolique (2).

Prises à part, les statues d'animaux apocalyptiques qui sont placées au-dessus du portail représentent chacune une idée symbolique; on sait que les auteurs ecclésiastiques du moyen âge attachaient un sens figuré au lion et au taureau, et qu'entre autres significations, ces animaux exprimaient des attributs de Jésus-Christ, à savoir: le lion, la royauté et le triomphe du Fils de l'homme, et le taureau, sa puis-

(1) *Ouvr. cit.*, p. 84.

(2) *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, XXXII (1885), p. 1 et suiv. Cf. R. de Lasteyrie, *Gazette archéologique*, XI (1886), p. 282 et sq.

sance ainsi que sa patience à supporter le joug des épreuves (1). Il y a d'autres exemples de la représentation figurée des animaux dans les monuments romans du Midi de la France, comme dans d'autres régions dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Parlant du lion, « nous admettons, dit Révoil, dans la façade de Saint-Gilles le symbolisme de ce noble animal » (2). Le même auteur fait remarquer encore que la représentation des animaux ne fut pas un des moindres mérites des sculpteurs du XII<sup>e</sup> siècle. On sait que non seulement des lions sont représentés sur la façade de Saint-Gilles, mais que Saint-Sauveur d'Aix en possède aussi des types connus (2). En ce

(1) « Dicitur Christus *leo*, quia fortis est et sine timore; et quia sicut leo præmortuus nascitur et tertia die ad vitam patris voce excitatur, ita Christus die tertia ad vitam surrexit. » (Anselm. Cantuar. *Enarrat. in Apoc.*, V). Un auteur ecclésiastique du commencement du XII<sup>e</sup> siècle, qui a laissé sur la symbolique chrétienne des écrits renommés, l'anglo-normand Philippe de Than, s'exprime ainsi :

« Li *leun* (lion) signefie le Fiz Sancte Marie ».

.....  
 « Jhesu Crist entendum en semblant del *leun* ».

(Philippe de Thaun, *The Bestiary*, éd. Wright, p. 75-76),  
 dans les *Popular Treatises on science* (middle ages).

« E li *tors* (taureau) signefie en cest mortel vie

« Forement labureit, aprof ço que il faiseit

« Pur nos anmes cunquerre, cum li boes fait en terre ».

(Ph. de Thaun, *Libre des créatures*, ib., p. 40).

Cf. les textes cités dans les *Annales archéol.*, VII (1847), p. 206-211, *Symbolique de l'iconographie chrétienne*, par F. d'Ayzac.

(2) Révoil, *ouvr. cit.*, II, p. 165, et III, p. 29; cf. II, pl. LXIV (fig. de lions).



qui concerne l'église d'Alet, on ne peut s'empêcher de remarquer le caractère assez primitif de ces curieuses sculptures. Elles forment un frappant contraste avec celles des divers chapiteaux dont les motifs sont, presque sans exception, sans personnages ou êtres animés. Elles doivent appartenir à une époque antérieure à celle où l'on sculptait les très beaux chapiteaux que nous avons décrits. Nul doute qu'elles n'expriment un symbolisme voulu. Parlant des bestiaires du moyen âge, Viollet-le-Duc insiste sur ce fait que « ces animaux, qui se retrouvent sculptés sur nos édifices soit sacrés, soit profanes, ne sont pas des produits du caprice ou de la fantaisie, comme on le répète si souvent; ils ont une signification. . . . à l'aide d'un symbolisme admis par tout le monde alors » (1).

Y a-t-il un sens général à la scène que le sculpteur, imbu des idées du symbolisme chrétien et astreint à exprimer un thème donné, a pu figurer ici. On pourrait être tenté d'y voir un ressouvenir, une représentation restée incomplète, de l'une des scènes de l'Apocalypse de saint Jean, celle où il est parlé des quatre animaux (2). Notons que sur la façade de notre église cette scène se déroule au-dessus de la porte principale de l'église, porte qui avait une signification mystique, d'après les auteurs sacrés du

(1) Art. Symbole, VIII, p. 506. — Il est plus exact de dire que ce sont les écrivains ecclésiastiques et les clercs en général qui étaient au courant de ces idées symboliques et qui les ont fait passer dans la sculpture du moyen âge en les indiquant aux artistes qui étaient employés par eux.

(2) « Et in circuitu sedis quatuor animalia (c. V, 6). Et animal primum simile leoni, et secundum simile vitulo ».

moyen âge qui ont écrit sur la symbolique (1), que les clercs, les religieux qui présidaient au choix des sculptures à faire dans leurs églises avaient présente dans leur esprit. C'est en quelque sorte la porte ouverte dans le ciel (2), au-dessus de laquelle est figurée la zone de l'éther que le soleil semble parcourir en l'espace d'une année. On n'ignore pas que les sculpteurs romans ont représenté parfois, entre autres sujets, des scènes tirées de l'Apocalypse sur la façade principale des monuments qu'ils revêtaient d'ornements (3). Mais nous devons observer qu'il est bien difficile de déterminer d'une manière tout à fait précise la conception d'ensemble, si tant est qu'il y en a une, que le sculpteur a pu chercher à rendre ici sur cette partie de l'église. Les sculptures qui décorent ce portail ont été très détériorées; il manque notamment celle qui devait former le pendant de la statue du cavalier dont nous avons parlé; de plus, elles sont, nous le répétons, d'un effet archaïque prononcé, qui ferait croire même qu'elles ont été encastrées, lors de la reconstruction de l'église, dans la place qu'elles occupent, et elles ne paraissent assurément pas dater de la même époque que les sculptures des archivoltes qui ornent les fenêtres de la façade que nous décrivons.

Encore une fois, les sculptures qui furent exécutées sur ce portail ne furent certainement pas abandonnées à la fantaisie des sculpteurs. En règle

(1) Voy. Honoré d'Autun, écrivain ecclésiastique du XII<sup>e</sup> siècle, *op. cit.*

(2) « Post hæc vidi, ecce ostium apertum in celo ». (*Apocal. B. Joann. ap.*, cap. V, 1).

(3) Cf. R. de Lasteyrie, *op. cit.*, p. 291 (*Gaz. archéol.*).



générale, il y avait, au moyen âge, dans chaque monastère, dans ceux des Bénédictins, par exemple, un moine chargé de la surintendance des bâtiments ; on l'appelait *operarius* en latin, *obrier* en langue romane du Midi : ce qui ne veut pas dire qu'il devait faire lui-même les réparations ou la reconstruction de l'église du monastère ; mais il devait la faire exécuter sous sa surveillance ou par son intermédiaire. Parmi les religieux et particulièrement les convers, comme les textes nous l'apprennent, il s'en trouvait souvent de très experts dans les choses de la construction et de l'ornementation, ou en fait de mobilier, de peinture et de sculpture ; mais les laïques, maîtres des œuvres ou sculpteurs, pouvaient être souvent appelés du dehors par *l'obrier* et chargés, par suite d'un marché, de venir régulièrement travailler à l'édifice en reconstruction ou en réparation ; les sculpteurs recevaient de *l'obrier* le thème des sujets (ou bien, comme on disait alors, des *ystoires*), le plus souvent tirés de l'Écriture-Sainte, qui devaient être représentés dans leurs œuvres de pierre, et c'est là-dessus que s'exerçait leur imagination d'artistes (1). C'est ce qui dut se passer pour l'église d'Alet comme pour tant d'autres églises.

« Enfin, dit l'abbé Lasserre, on remarque une porte géminée du côté du couchant, entre les deux contreforts... pour servir de culée à la pression des arcades qui soutiennent la nef centrale. Cette double porte murée... se distingue entre toutes les portes

(1) C'est ce que nos recherches nous ont permis de constater à plusieurs reprises ; cf. E. Male, *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> s. en France, étude sur l'iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration* (1898).

de l'église d'Alet par sa forme et son cachet d'ancienneté. On n'y voit ni colonnes, ni chapiteaux d'aucune espèce. Chaque porte est entourée d'une triple banderolle sculptée. Ces dessins, qui appartiennent à la première période romane, représentent une série de triangles séparés par trois traits, sculptés en saillie ; celui du milieu est droit et les deux autres un peu obliques, et ainsi de suite sur toute la première bande. Une deuxième est ornée de billettes. Sur la troisième banderolle, on voit, à la place des triangles, des demi-boules séparées par un dessin qui a un trait au milieu, et de chaque côté une courbe qui ressemble à un commencement de circonférence » (1).

Nous n'irons point jusqu'à dire avec cet auteur que « la forme de cette porte, et les ornements antiques qui la décorent, indiquent, sans aucun doute, la porte du premier temple chrétien d'Alet, ou du moins de l'église carlovingienne (2) ». On serait plutôt dans le vrai, en rapportant la date de cette porte et de son ornementation en général vers la première période romane, c'est-à-dire à une curieuse époque de transition dans l'histoire de la sculpture du moyen âge.

Les fenêtres supérieures de l'église d'Alet sont décorées avec une véritable profusion d'ornements. « Elles sont couronnées d'une riche archivoltte, supportée par deux colonnes avec chapiteaux assortis. Leurs moulures et leurs dessins ravissent le visiteur par leur délicatesse comme par leur variété. On y admire des ornements de toute sorte, étoiles, zigzags, chevrons brisés, billettes, damiers, têtes de clous,

(1) *Ouvr. cit.*, p. 85.

(2) *Ouvr. cit.*, p. 85.



pointes de diamants, demi-boules saillantes (1) ». Tous ces ornements se relient, comme nous l'avons dit, au cordon ou corniche qui coupe les contreforts à la hauteur de la naissance des archivoltés des fenêtres. La muraille nord était ornée de la même corniche jusqu'à la tour Notre-Dame. Mais les fenêtres de cette façade, malgré les archivoltés qui les encadraient à leur partie supérieure, n'avaient pas la même richesse de décoration que celles qui étaient situées du côté du midi (2).

Nous avons vu précédemment, à propos de la description de l'église intérieure, qu'il y avait au fond de ce monument un bel *oculus* encadré de moulures à la partie supérieure de la fenêtre géminée dont nous avons déjà parlé. C'était un moyen d'alléger la construction du fond de l'église au-dessus des grandes arcatures aveugles, lesquelles faisaient contraste avec les vastes arcades à jour des galeries supérieures de chaque côté de la nef; c'était aussi une disposition utile pour donner d'en haut plus de lumière dans le fond de l'édifice.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul *oculus* que renfermait l'église d'Alet; cette forme d'ouverture circulaire, qui s'agrandira à la fin de l'époque romane pour s'épanouir tout à fait en vaste et magnifique rose (3) à l'époque gothique, devait se répéter en

(1) Lasserre, *ouvr. cit.*, p. 65.

(2) Sur les détails concernant cette façade, cf. Lasserre, p. 66, qui va jusqu'à reculer à l'époque carolingienne la date d'ornements appartenant à la première manière du style roman de l'église d'Alet.

(3) « Jusque vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la rose n'est qu'une ouverture d'un faible diamètre, dépourvue de châssis de pierre :

plusieurs endroits parallèles des murs supérieurs de l'église d'Alet. On aperçoit encore sur la façade méridionale, à gauche de la tour, les restes d'un *oculus* qui prenait naissance presque à la hauteur de la base des fenêtres supérieures qui éclairaient la nef. Cet *oculus* était entouré de nombreuses moulures, notamment de billettes souvent reproduites dans l'ornementation de notre église romane. Un peu au-dessous, on remarque une petite fenêtre, à quelque distance du sol actuel, qui est assez élevé de ce côté-là. Inutile d'ajouter que les vitraux de couleur qui ornaient toutes les fenêtres ont disparu depuis longtemps.

### III. — OPINIONS DES ARCHÉOLOGUES SUR L'ARCHITECTURE ET SUR L'ÂGE DE L'ÉGLISE D'ALET. CONCLUSION.

§ 1. — Les archéologues qui ont parlé des restes encore considérables de l'église Notre-Dame d'Alet s'accordent pour louer le mérite de son architecture et la richesse de sa décoration. Mérimée qui a décrit assez rapidement cette ancienne église, la trouve à la fois magnifique et curieuse : magnifique par la richesse de son ornementation, empruntée de l'antique, curieuse par la fusion, par l'adaptation de ces ornements avec le style roman, « si bien, dit-il, que chacun de ces détails, si on l'examine à part, a une

c'est une baie circulaire. L'architecture romane française du Nord et du Midi n'emploie que rarement ce genre de fenêtre, qui n'a guère alors plus de 50 centimètres à 1 mètre de diamètre ». (Viollet-le-Duc, *Dict. rais. de l'arch. fr.*, VIII, p. 38 et sq.).



physionomie antique et que l'ensemble est moderne ». Justement à la même époque, Taylor rendait compte de cette église et joignait à sa description des planches lithographiques qui, sans avoir la fidélité et l'exactitude désirables, permettaient au lecteur d'apprécier la belle décoration de cet ancien édifice. Taylor va jusqu'à dire que « c'était le monument de la France du moyen âge, excepté le baptistère de Poitiers, qui avait conservé dans ses détails le plus de parfum de l'antiquité ».

Tels furent les sentiments que les archéologues de l'époque romantique manifestèrent un peu après 1830 au sujet de l'église d'Alet. Si leur admiration, celle de Taylor surtout, est allée jusqu'aux limites les plus avancées, il faut bien reconnaître qu'après eux on s'est trop désintéressé de cet ancien monument. Dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, Viollet-le-Duc ne lui a consacré que quelques lignes. En classant à l'article *Église* les monuments religieux de l'ancienne France par départements et par arrondissements, il a mentionné l'église d'Alet, mais sans lui assigner de date, ni lui attribuer de caractéristique particulière. Ailleurs, à l'art. *Porte*, il a du moins donné le dessin d'une porte latérale de l'ancienne église d'Alet, il en a fait admirer la façon, qui lui « semble copiée sur un édifice romano-grec de la Syrie septentrionale ». Mais on peut regretter que l'éminent architecte n'ait pas étudié en détail certaines parties très dignes d'intérêt de ce remarquable monument. Plus tard, dans son *Architecture romane du Midi de la France*, Révoil n'en a donné ni description, ni dessin, et cette lacune est fâcheuse assurément. Quant à Dehio et Bezold, ils ont omis aussi

d'en donner le plan et une appréciation sommaire dans leur ouvrage détaillé, en cours de publication, sur l'architecture religieuse au moyen âge (1). Il faut espérer qu'à l'avenir les archéologues donneront à ce monument, si intéressant encore malgré son état de délabrement, toute l'attention qu'il mérite, et qu'ils lui rendront une place à laquelle il a droit dans leurs études et dans leurs descriptions de monuments.

§ 2. — Nous avons retracé à grands traits l'histoire de l'abbaye d'Alet; nous avons ensuite décrit en détail les restes de l'église abbatiale. Il nous reste à essayer de fixer l'âge de la construction de ce remarquable édifice. Constatons d'abord que les opinions des archéologues diffèrent sur le point de savoir à quelle époque appartient le monument en question.

Après avoir décrit les ruines de cette église et le caractère de sa décoration, Taylor s'exprime ainsi : « Comme le Bas-Empire a copié le corinthien, et comme le roman l'a encore modifié, cet admirable monument est certainement de la fin du XI<sup>e</sup> siècle (2) ». — C'est à partir de 1032, dit Mérimée, époque où le comte de Béziers détruisit le monastère, jusqu'à la guerre des Albigeois, qu'on doit chercher la date de l'édifice que j'ai décrit. L'absence de chapiteaux historiés, la fréquence des ornements imités de l'antique, la forme de l'abside à pans coupés, me font penser

(1) Dehio et Bezold (*Die Kirchliche Baukunst des Abendlandes, historisch und systematisch dargestellt*) donnent les plans de Saint-Jacques et de Saint-Aphrodise de Béziers, ainsi que de l'église de Cavaillon; mais nous n'avons pas trouvé dans leur ouvrage le plan ou la description de l'église abbatiale d'Alet.

(2) *Ouvr. cit.*, feuille 63.



que c'est le milieu du XI<sup>e</sup> siècle ou le commencement du XII<sup>e</sup>, qui présente le plus de probabilités (1) ». — « Au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, écrit Jules Quicherat, l'avantage de la croisée d'ogives commençait à être senti généralement. Les Languedociens l'admirent dans leurs constructions, comme on le voit par les ruines de Saint-Gilles (Gard), par celles d'Alet (Aude) et de Maguelonne (Hérault) (2) ». « Si l'on veut saisir d'un coup d'œil, dit enfin Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire raisonné*, les variétés des écoles françaises, à la fin de la 1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il s'agit des portes d'un ordre inférieur, il suffira d'examiner la figure 75 qui donne en A une porte latérale de l'ancienne église d'Alet (Aude), détruite aujourd'hui en grande partie, et en B une porte latérale de la nef de l'église de Cinqueux (diocèse de Beauvais). La porte A semble copiée sur un édifice romano-grec de la Syrie septentrionale (3); celle de Cinqueux s'affranchit déjà des données antiques. Le principe de structure est identique pour ces deux exemples, les caractères sont différents. Ce parallèle fait assez connaître que notre architecture du XII<sup>e</sup> siècle doit être étudiée par provinces, comme les dialectes qui ont concouru à former notre langue, que cette étude demande une analyse

(1) *Ouvr. cit.*, p. 436.

(2) *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (De l'architecture romane), p. 147.

(3) *Dict. rais. de l'arch. franç.*, (VII, p. 440-442, art. *Porte*, fig.). Viollet-le-Duc aime ces rapprochements exagérés. Parlant de la façade de Saint-Trophime d'Arles : « Comme structure, dit-il, comme profils et ornementation, cette porte est toute romano-grecque syriaque » (VII, p. 419, v<sup>o</sup> PORTE).

délicate et la réunion d'un grand nombre de matériaux... ». — Suivant M. Lasserre, qui, faute d'une préparation spéciale, manque à vrai dire de compétence archéologique dans ses *Recherches sur la ville d'Alet*, ouvrage d'ailleurs intéressant, l'église que nous étudions aurait été commencée vers l'an 1000, « l'église Carlovingienne de l'an 800 étant devenue insuffisante. On démolit une partie de cette ancienne église pour l'adapter aux nouveaux plans, mais on conserva avec soin et intelligence, comme une relique précieuse, l'antique Fanum de Diane » (1).

Comme nous l'avons dit au commencement de cette étude, on ne possède pas de dates précises et authentiques de consécration et de reconstruction de l'église d'Alet; on ne peut admettre avec une entière certitude que cette église ait été consacrée en 873, puis une seconde fois en 1018. Il faut donc nous guider dans nos appréciations d'après les *caractères architectoniques* et d'après le *style des sculptures* de ce monument.

Au point de vue de l'architecture proprement dite, nous pensons que les restes de l'église actuelle qui offrent encore un aspect imposant appartiennent dans leur ensemble au XII<sup>e</sup> siècle. C'est à cette époque que l'église abbatiale aurait été reconstruite et agrandie, notamment en hauteur. Mais hâtons-nous d'ajouter qu'il subsiste encore, toutefois, des parties de l'édifice qui a précédé celui qui a été alors rebâti.

(1) P. 52, 53. — Nous ne reviendrons pas sur l'inexactitude de l'assertion qui se trouve à la fin de cette phrase, et que nous avons réfutée précédemment.



Nous croyons en avoir une preuve dans le petit appareil que l'on remarque généralement à la base des murs jusqu'à une hauteur où apparaît exclusivement le moyen appareil (1), comme nous l'avons dit précédemment. Mais l'emploi de ce petit appareil ne constitue pas, ainsi qu'on l'a prétendu à tort (2), la partie conservée de l'église Carolingienne. Nous savons qu'il a persisté plus d'une fois au delà de l'an 1000, au XI<sup>e</sup> siècle (3), dans un certain nombre d'édifices du Midi, comme ailleurs, en Auvergne et dans l'Ouest, par exemple. On ne peut donc tirer de l'emploi du petit appareil un argument solide à l'appui de l'opinion que nous venons de rapporter. Quand aux piliers massifs dont il y a des restes dans la nef de l'église, il semble qu'ils appartiennent aussi au XI<sup>e</sup> siècle, époque de la reconstruction d'un si grand nombre d'églises, et que l'on se soit servi alors de ces solides et lourds appuis pour élever les constructions supérieures. Toutefois, il ne serait pas impossible que le constructeur du XII<sup>e</sup> siècle ait conservé à cette époque l'usage de ce genre de piliers très résistants, afin d'assurer une base des plus fermes à l'édifice qu'il reconstruisait à l'aide de nouveaux pro-

(1) Cf. Lasserre, *op. cit.*, p. 54. Voy. la pl. I.

(2) *Ib.* « C'est la partie conservée de l'église Carolingienne avec ses petites fenêtres à plein cintre. » En général, on a beaucoup exagéré la persistance des monuments de cette période de notre histoire: voy. le mémoire d'A. Ramé, *De l'état de nos connaissances sur l'architecture Carolingienne* (Bull. du Comité 1882), p. 194, m, cet auteur critique avec raison M. Révoil d'avoir attribué à cette période trop de monuments romans du Midi de la France.

(3) Quicherat, *Fragm. d'un Cours d'archéologie*, p. 445 (appareil de la construction romane).

cédés et en lui donnant une plus grande élévation. Mais les croisées d'ogives qui ont été édifiées sous l'étage des tribunes appartiennent bien au XII<sup>e</sup> siècle, comme Quicherat l'a fait remarquer incidemment (1). C'était alors une modification des plus importantes. Nous en concluons qu'à l'époque où on l'introduisait dans l'église d'Alet, elle eut pour conséquence de faciliter dans l'élévation de l'édifice un mode perfectionné de reconstruction de la première église romane devenue insuffisante, comme tant d'autres églises de ce temps. Quant aux tours, il semblerait au premier abord que leur aspect massif dût les faire attribuer au XI<sup>e</sup> siècle, mais il ne faut pas oublier que l'on a continué fréquemment au XII<sup>e</sup> siècle l'emploi de tours carrées dont l'apparence lourde ne diffère guère de celle qu'avaient ces constructions dans le siècle précédent. Il suffit de jeter les yeux sur l'appareil de la tour que reproduit notre planche I pour se rendre compte que cette tour n'offre pas à sa base la particularité du petit appareil que l'on remarque à gauche entre les deux portes de la même façade. On observe, au contraire, comme nous l'avons vu déjà, que l'ancienne tour qui est accolée au flanc nord de la tour Notre-Dame, du côté du cloître, présente l'usage du petit appareil : ce qui nous ferait remonter pour cette partie de l'édifice non pas à l'époque Carolingienne, comme on l'a dit inexactement (2), mais au XI<sup>e</sup> siècle, où l'on continua de s'en servir tardivement.

De même encore, la porte géminée du côté du couchant, avec ses ornements d'un genre très ancien

(1) Voy. *supra*.

(2) Lasserre, *op. cit.*, p. 74 et s.



dont il a été parlé précédemment, appartiendrait à la première église romane qui précéda celle du XII<sup>e</sup> siècle. C'est à cette dernière époque qu'il convient de rapporter la plus grande partie des murs de la nef, presque tout l'ensemble de ses percements, de ses voûtes latérales en ruine, de ses contreforts et de ses tours, — en tenant compte de l'exception que nous venons d'indiquer et restriction faite, bien entendu, de la partie gothique de la tour Notre-Dame; c'est enfin à cette même époque qu'appartiendrait l'abside (1) qui a souffert, elle aussi, des injures du temps, et qui semble former aujourd'hui un édicule à part auprès des restes délabrés de la nef.

En second lieu, si nous interrogeons le style des sculptures de l'église d'Alet, nous arrivons à la même conclusion. La beauté et la richesse de la décoration que l'on remarque encore sur les côtés de la nef, à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, comme aussi au dedans et au dehors de l'abside, sont des signes d'un art qui s'épanouit avec éclat dans le Midi sur tout le XII<sup>e</sup> siècle. C'est alors que les tailloirs des chapiteaux, comme M. de Lasteyrie le fait observer, se couvrent de plusieurs rangs de moulures combinées

(1) Il ne faut pas, comme Mérimée l'a voulu, tirer un argument en faveur du XI<sup>e</sup> siècle de ce fait que la forme de l'abside est à pans coupés. Viollet-le-Duc a fait remarquer sans distinguer le XI<sup>e</sup> ou le XII<sup>e</sup> siècle, que « les églises de Provence sont généralement bâties sur un plan polygonal, tandis que celles des provinces plus voisines du Nord sont élevées sur un plan circulaire ». (art. Abside). Le Languedoc n'est pas sans offrir d'exemple de ce genre de disposition que nous présente l'église Saint-Jacques de Béziers, que nous avons eu l'occasion de mentionner plus haut.

avec beaucoup de goût et d'habileté (1), ou qu'ils deviennent historiés (2), que les corniches décorées avec soin sont marquées dans certaines régions du Midi à l'empreinte de l'antique, suivant la remarque du même auteur (3), enfin, que les archivoltas des portes sont traitées dans ces contrées d'une façon supérieure qui rappelle aussi, d'après Viollet-le-Duc (4), une imitation de même origine. Tout cela n'est pas le fait du XI<sup>e</sup> siècle, dont les archéologues romantiques exagéraient la valeur artistique, mais bien du XII<sup>e</sup>, qui, s'il s'éloigne davantage, chronologiquement parlant, de l'époque antique, s'en rapproche plus à d'autres égards, par la facture perfectionnée de tant de motifs de sculpture dont le Midi languedocien et surtout provençal nous offre des exemples remarquables (5). Nous avons montré déjà que c'est du côté du sud-est et non du côté opposé qu'a dû rayonner jusqu'à la région d'Alet l'influence artistique méridionale dont

(1) Note additionnelle à Quicherat (*Fragm. d'un cours d'archéologie*, p. 450). — Il a pu arriver aussi dans un certain nombre d'édifices que le travail de décoration sculpturale n'a pas été achevé en même temps que la reconstruction proprement dite, et qu'ainsi un certain temps se soit écoulé dans le même siècle entre les premières et les dernières sculptures qui se rattachaient à cette reconstruction.

(2) Mérimée se trompe en parlant « de l'absence de chapiteaux historiés » dans l'église d'Alet; nous avons vu qu'il y a une exception dans la décoration des chapiteaux de la porte Sud de la tour St-Michel (*ouvr. cit.*, p. 436).

(3) R. de Lasteyrie, Note addit., *ib.*, p. 450.

(4) Art. Porte.

(5) Voy. les planches de l'ouvrage de Révoil, que nous avons l'occasion de citer à plusieurs reprises; cf. Ramé, *op. cit.*, § III, à propos des édifices mentionnés par Révoil, et Bezold, *op. cit.*.



nous avons indiqué les traces encore très sensibles. Concluons en disant que si certaines parties architectoniques et quelques sculptures archaïques révèlent encore le XI<sup>e</sup> siècle dans ce curieux monument du Midi, il appartient surtout au XII<sup>e</sup>, et vraisemblablement à la première moitié de ce siècle, par l'ensemble des caractères de son architecture et de sa décoration, et qu'il se rattache ainsi à cette école romane du Languedoc qui produisait dans ce même siècle le chef-d'œuvre de Saint-Gilles, tandis que l'école provençale nous donnait alors celui de Saint-Trophime d'Arles.

---

#### BIBLIOGRAPHIE.

Mérimée (Pr.), *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, Paris, 1835.

Taylor (J.), Nodier (Ch.) et Cailleux (A. de), *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, II<sup>e</sup> vol., 1<sup>re</sup> partie, Languedoc, 1835, à savoir: 1<sup>o</sup> Texte, feuilles 63-64; — 2<sup>o</sup> Pl. 172, vue générale des ruines de l'abbaye d'Alet (Languedoc), par A. Dauzats; — Pl. 173, extérieur de l'abside de l'église de l'abbaye d'Alet (Languedoc), par A. Dauzats; — Pl. 174, vue intérieure de l'abside de l'église de l'abbaye d'Alet (Languedoc), par A. Dauzats; — Pl. 175, chapiteaux de l'église de l'abbaye d'Alet (Languedoc), T. del., Dauzats sculp.

Quicherat (J.), De l'architecture romane, § IV. Les anté-

cédents de l'architecture romane, extr. de la *Revue archéologique*, XI. réimpr. par M. de Lasteyrie dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (1886), p. 147.

Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. VII, art. Porte, p. 440-442, avec fig. Paris, 1864.

Lasserre (L'abbé), *Recherches historiques sur la ville d'Alet et son ancien diocèse*, Carcassonne, 1877.



